

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00825
Numéro SIREN : 828 934 786
Nom ou dénomination : AAA AMBULANCE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 6284

AAA AMBULANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 55 Chemin de Saint-Ange
84140 MONTFAVET- AVIGNON

828 934 786 RCS AVIGNON

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 30 DECEMBRE 2022

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Aziz BACHIRI
Monsieur Abdellah EL GOURCH
Monsieur Ibrahim HAFID

Détenant ensemble 150 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée AAA AMBULANCE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société AAA AMBULANCE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Aziz BACHIRI de son mandat de Président à compter du 31 décembre 2022, nomme en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} janvier 2023 et, pour une période de 2 ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice social écoulé :

Monsieur Abdellah EL GOURCH
Né à SAFI (MAROC), le 1^{er} septembre 1986
De nationalité française
Demeurant 217 Rue des Jonquilles, 84000 AVIGNON

EA

HI

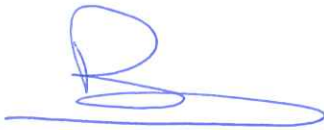
DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à MONTFAVET- AVIGNON
Le 30 décembre 2022

Aziz BACHIRI

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line.

Abdellah EL GOURCH

Don POUR ACCEPTATION
DES FONCTIONS DE
PRÉSIDENT

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line.

Ibrahim HAFID

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'H' followed by a horizontal line.